



# AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE (ADN)

**SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE POUR LA REFECTION ET L'AMENAGEMENT DES LOCAUX POUR ABRITER L'ECOLE DE LA FIBRE AU PROFIT DE L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE.**

**Avis N° 005/2019/PR/ADN/DIR/PRMP/DAF/APM du 11/09/2019**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés paru dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) sous le numéro PI\_DG\_58795 avec la référence du marché n° ADN\_2019\_4.
2. L'Agence pour le Développement du Numérique (ADN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2019 des fonds divers du Budget national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatives à **la réalisation d'une étude technique et architecturale pour la réfection et l'aménagement des locaux pour abriter l'école de la fibre pour le compte de l'Agence pour le Développement du Numérique.**
3. Dans le cadre de cette consultation, les services du consultant comprennent notamment les tâches suivantes :
  - Réaliser une étude technique permettant d'effectuer un état des lieux des espaces disponibles dans les locaux ;
  - Identifier et évaluer les nouveaux travaux de maçonnerie, de menuiserie (en bois, en vitrerie et en métal), d'électricité, de plomberie, de climatisation, de peinture et de revêtement des espaces à réaliser suivant les spécifications techniques et de design intérieur fournies ;
  - Proposer les matériaux et les équipements appropriés pour l'aménagement des espaces en pensant des locaux écoresponsables, par exemple, équipés de panneaux solaires afin de réduire la consommation électrique de l'établissement, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable, et en prenant en compte en compte les aspects environnementaux et énergétiques ;
  - Proposer le mobilier pour l'aménagement des espaces,

- Produire un devis quantitatif des coûts relatif à chaque compartiment des travaux à réaliser conformément au plan d'aménagement élaboré (Tableau du détail des coûts estimatifs de réalisation de tous les travaux identifiés) ;
  - Superviser la réalisation de l'ensemble des travaux à effectuer dans le cadre des aménagements des locaux intérieurs et extérieurs, suivant les spécifications techniques et de design intérieur :
    - Intérieurs ; salles de classes de la fibre, de manière à disposer d'au moins :
      - 1 salle pouvant faire office de salle informatique ;
      - 2 salles de cours classiques ;
      - 2 bureaux ;
      - 1 salle formateur ;
      - 1 espace convivial salon/ coin cuisine,
      - 1 espace de stockage,
      - Des bureaux divers.
    - Extérieur :
      - plateau technique extérieur comprenant des boucles locales Cuivre et Fibre Optique en aérien et souterrain.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Une liste d'au moins trois (03) et au plus cinq (05) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « *de sélection sur la qualité et le coût* »

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère
<b>1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations</b>	<b>15</b>
1.1. Spécialisation en réalisation des études techniques et/ou architecturales. Etre officiellement enregistré et en activité (Registre de commerce, et autres documents mettant en exergue les domaines d'activité du cabinet)	15
<b>2. Nombre d'années d'expériences</b>	<b>10</b>
2.1. Avoir au moins 5 ans d'expériences dans le secteur : 2 points	10

par année	
<b>3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations</b>	<b>35</b>
3.1. Expériences du consultant dans la réalisation de missions d'étude technique et architecturale pour la construction ou réfection de bâtiments en général. (4pts/mission pour un maximum de 5 missions)	20
3.2. Expériences du consultant dans la réalisation de missions d'étude technique et architecturale pour la réfection et l'aménagement des locaux ou équivalent. (7,5 pts/mission pour maximum de 2 missions)	15
<b>4. Organisation technique et managériale du cabinet</b>	<b>12</b>
4.1. Organisation managériale (organigramme) du cabinet : Le cabinet doit disposer des postes suivants : - Direction Générale ou équivalent ; - Direction des études ou équivalent ; - Direction comptable et financière ou équivalent. (4 points par poste proposé)	12
<b>5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels</b>	<b>28</b>
5.1. <b>Un Chef de mission :</b> Titulaire d'un diplôme de master en architecture ou équivalent, Avoir au moins dix (10) années d'expérience. (Diplôme : 8 points, expérience : 7 points)	28
5.2. <b>Un spécialiste du BTP :</b> Titulaire d'un diplôme d'ingénieur génie civil ou équivalent, Avoir au moins cinq (05) années d'expérience. (Diplôme : 7 points ; expérience : 6 points )	
<b>Total</b>	<b>100</b>

**NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 65 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieur à cinq (05).  
En cas d'égalité des candidats, la priorité sera donnée aux cabinets qui auront réalisés plus de missions pertinentes.**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique, Rue des Cheminots, Immeuble FAWAZ, à côté de TOP CHRONO, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin**  
Tél : +229 67 95 16 05 au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment, Tél : (+229) 67 95 16 05 et aux heures

suivantes : lundi au vendredi entre 8 heures 30 minutes et 12 heures 30 minutes dans la matinée et entre 15 heures et 18 heures 30 minutes dans l'après-midi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique, Rue des Cheminots, Immeuble FAWAZ, à côté de TOP CHRONO, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin Tél : +229 67 95 16 05 au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment.**

**A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique, Tél bureau : +229 67 95 16 05 au plus tard le 25 Septembre 2019 à 10 heures 00 (heure de Cotonou).**

Cotonou, le 11 Septembre 2019

La Personne Responsable des  
Marchés Publics,

**Prudence Y. KOUDESSOUGBE**